

Dixième chapitre

La diffusion des résultats de recherche

Gérard-Raymond Roy et François Larose
Université de Sherbrooke

Plan du chapitre

Résumé

1. Introduction
2. Les publics cibles
3. Les formes de publication
4. L'organisation de l'information
5. Conclusion
6. Activités d'appropriation
7. Concepts importants
8. Lectures complémentaires

Résumé

Ce chapitre porte sur les principaux éléments qu'il faut considérer au regard de la diffusion de résultats de recherche. L'introduction traite des points généraux à prendre en compte lors de la préparation d'un texte. Cela conduit à cerner les caractéristiques des divers types de publications afin de suivre le chemin le plus pertinent pour atteindre le public que cible chaque type de texte. Mais quel que soit le document, son organisation doit détenir des qualités susceptibles de capter l'attention du lecteur. Ces qualités concernent habituellement la valeur heuristique (de recherche) du texte, son organisation proprement dite (plan discursif) et la manière de dire (plan formel). Ces traits positifs seront par la suite mis en parallèle avec certains défauts qui, trop souvent, nuisent au bon cheminement d'un texte et à son approbation par les arbitres chargés d'en apprécier le contenu, la rigueur et l'originalité.

*À chaque instant, à chaque mort, s'emportent
dans les tombes, avec les parcelles de liberté
de chacun, les acquis non quantifiés
et sans histoire, des générations.*
(Jacky Beillerot, 1989)

1 Introduction

En éducation, la diffusion des résultats de recherche permet à un ou à plusieurs individus de rendre accessible à un public relativement vaste chacune des contributions particulières qu'ils apportent à un domaine d'étude. En ce sens, la diffusion des résultats de recherche met en relation un chercheur rédacteur (praticien, étudiant, professeur ou autre) et un organe de diffusion (ou un diffuseur) qui conviennent de collaborer pour faire connaître à des publics éventuels des résultats de recherche portant sur un ou des objets d'étude relatifs à l'éducation. Ce processus de collaboration implique que les protagonistes s'entendent sur ce qui sera publié, sur la forme que prendra la publication et sur la catégorie des personnes susceptibles d'être intéressées par le produit de recherche.

Plusieurs idées géniales, étalées sur une feuille ou cryptées sur un disque rigide, finissent souvent par se perdre au fond d'un tiroir, dans un classeur ou sur un disque de sauvegarde, faute d'avoir reçu ce petit supplément de travail qui les auraient rendues diffusables. Car bien peu d'écrits et de travaux de recherche sont publiables tels qu'ils se présentent à la sortie de l'esprit. Même les travaux des étudiants qui ont mérité les meilleures notes, qu'il s'agisse d'essais, de mémoires ou de thèses, doivent, avant publication, être apprêtés au goût du public cible et adaptés en tenant compte du genre de publication envisagé.

Conçu dans cet esprit, ce chapitre présente diverses balises qui peuvent soutenir la préparation et la révision des textes de recherche destinés à la publication. Il traite principalement des notions de « public cible » et de « type de publication », des caractéristiques de publication d'un texte. En somme, le lecteur est invité à s'approprier les principes fondamentaux dont doivent tenir compte les étudiants et les chercheurs qui désirent voir diffusé leur travail. Ces principes visent à donner une valeur ajoutée au texte ; ils concernent, il va sans dire, tous les types de textes à rédiger dont il a été question du troisième au neuvième chapitres du présent ouvrage consacré à la recherche en éducation. Le contenu qui sera illustré d'un certain nombre d'exemples s'en tiendra toutefois aux points les plus essentiels.

2 Les publics cibles

Pendant des années, tant à l'école primaire qu'au secondaire, chacun a appris à rédiger différents textes. Chaque fois, comme émetteur, il a été invité à prendre en considération le destinataire ou le récepteur du message. Cela avait pour but de permettre au texte d'obtenir l'effet désiré. Même à un niveau plus élevé, cette prise en compte du destinataire et de la situation de communication reste indispensable. Mais ici, le destinataire se nomme le public cible.

Chacun écrit pour être lu et compris. Le public cible comprend toutes les personnes que devrait atteindre un texte. Ce peut être des élèves, des étudiants, des enseignants du primaire ou du secondaire, des professeurs de collège et d'université, des chercheurs ou des spécialistes de divers domaines et, peut-être même, tout le monde, c'est-à-dire le grand public.

Selon le public cible, le ton, le vocabulaire, la phraséologie même du texte peuvent varier. À l'oral, on ne s'exprime pas de la même manière avec des amis que lorsqu'on donne une conférence; dans le premier cas, le discours peut comporter bien des sous-entendus que vient combler la situation de communication, alors que le contenu d'une conférence doit être structuré et prendre forme selon un ordre annoncé dès le début du discours. À la télé, il est des films destinés à un public de tous âges, d'autres, à un public de treize ans et plus, et d'autres encore, à un public de dix-huit ans et plus.

Il en est de même à l'écrit; les lecteurs de textes de vulgarisation que publient les revues professionnelles ne recherchent pas nécessairement des informations aussi précises ni le même type d'information que les lecteurs qui s'alimentent l'esprit de textes ou d'articles qui paraissent dans des revues scientifiques. D'une certaine manière, qui veut être lu et compris doit principalement considérer ce que désire connaître son lectorat. Si, en recherche, le praticien, l'étudiant-chercheur ou le chercheur créent leur message, c'est le public cible qui oriente en partie leur manière de dire. Mais attention, cette manière de dire varie selon les formes de publication et les caractérise.

3 Les formes de publication

Il existe plusieurs manières de rendre publique une information, de diffuser un message. À l'oral, qu'on pense à la criée pour l'échange d'actions dans certaines places boursières ou pour la vente de diverses marchandises dans quelques

marchés¹. À l'écrit, l'information, qui est devenue plus facilement disponible depuis l'invention de l'imprimerie par Gutenberg, est apprêtée, surtout en ce qui a trait à la recherche, selon diverses formes de publication et peut être présentée sur support papier, sur support informatique ou sur support vidéo. Voici une liste de revues qui concernent l'éducation.

Tableau 1

Liste de revues qui traitent de sujets relatifs à l'éducation

Bulletin de psychologie	Orientation scolaire et professionnelle
Bulletin de l'ACLA	Parents
Bulletin de l'Association des mathématiques du Québec	Perspectives documentaires en éducation
Cahiers de la recherche en éducation	Psychologie et éducation
Curriculum Inquiry	Pratiques
< http://www.ebsco.com/online/Reader.asp >	Psychologie préventive
École des parents	Québec français
Educational Studies	Réadaptation
< http://www.carchword.com/ >	Recherche en didactique des mathématiques
Educational Studies in Mathematics	Recherche et formation
Éducation canadienne et internationale	Recherches qualitatives
Éducation et francophonie	Repères : essais en éducation
< http://www.acelf.ca/revue >	Res academica
Evaluation and Research in Education	Revue canadienne d'enseignement supérieur
< http://www.carchword.com/ >	Revue canadienne de l'éducation/ Canadian Journal of Education
Éducation permanente	Revue canadienne de psychoéducation
Enfance	Revue de l'Association québécoise de l'enseignement du français langue seconde
Enjeux	Revue des sciences de l'éducation
Études de linguistique appliquée	Revue française de pédagogie
Formation emploi	Revue française de psychologie
For the Learning of Mathematics	Revue française de la déficience intellectuelle
Instantanés mathématiques	Revue québécoise de psychologie
Journal of Teacher Education	Revue suisse des sciences de l'éducation
Journal of Moral Education	Sociologie et sociétés
Le français dans le monde	Spirale
Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle	Teaching and Teacher Education
McGill Journal of Education/	Theory into Practice
Revue des sciences de l'éducation de McGill	Vie pédagogique
Mesure et évaluation en éducation	

1 Jadis, sur le perron des églises, après la messe, on procédait à la vente de produits de la ferme. La criée commençait par de retentissants « Oyez! Oyez! » (du verbe « ouïr »).

3.1 Publications disposées sur support papier

Par formes de publication, disposée sur support papier, relatives à la diffusion de la recherche en éducation, on fait référence aux textes à diffusion restreinte, tels que les rapports de recherche et les monographies ainsi que les essais, les mémoires et les thèses qui concernent directement la formation de chercheurs ; on renvoie également aux textes à diffusion plus étendue, dont les actes de colloques ou de congrès, les ouvrages collectifs et les livres auxquels s'ajoutent les articles qui paraissent dans divers périodiques dont les revues scientifiques et les revues professionnelles. Les principaux termes qui servent à désigner ces moyens de diffusion ainsi que ceux relatifs à la transmission de l'information par voie électronique sont définis brièvement dans le glossaire².

Si toutes ces publications contribuent à faire connaître les résultats de la recherche, il n'en demeure pas moins qu'une recherche, même diffusée, n'atteint qu'un petit nombre de ses destinataires. Plusieurs raisons l'expliquent, dont les barrières linguistiques, le sectarisme et le grand nombre de publications. La plupart des textes ne sont publiés qu'en une seule langue, et comme bien des chercheurs ne sont pas réellement bilingues et encore moins multilingues, ils n'ont de ce fait accès qu'à une partie des résultats de recherche. Combien de chercheurs québécois peuvent prendre connaissance des recherches menées en Chine, en Russie, en République tchèque ? Parfois, ce premier obstacle n'est rien à côté du sectarisme qui, fort souvent, guette la recherche. Des domaines entiers de recherche se subdivisent en chapelles dont les tenants ne se parlent plus. Certains sont behavioristes, d'autres constructivistes ; cela rend difficile l'intégration de leurs apports réciproques. Et il y a aussi l'énorme quantité d'informations disponibles : il est présentement impossible, faute de temps pour le faire, de prendre connaissance de tout ce qui se publie dans son propre domaine de recherche. Cette quantité de publications déjà disponibles conduit par ailleurs au rehaussement des exigences de qualité des nouveaux textes qui se destinent à la diffusion. En recherche universitaire, combien d'essais débouchent sur une publication ? Combien de mémoires ? Et combien de thèses ? Certes, plus de thèses que d'essais, mais dans chaque cas, fort peu.

2 Il s'agit des termes suivants : cédérom, collectif ou ouvrage collectif, didacticiel, essai, livre, logiciel, mémoire, monographie, rapport de recherche, revue professionnelle, revue scientifique, thèse.

3.2 Publications disposées sur support informatique

Certains de ces écrits qui ont été traditionnellement distribués sur support papier se voient maintenant placés sur support informatique. En effet, aujourd'hui, certaines revues, voire certains livres, sont directement diffusées par voie électronique. Les revues électroniques, sous comités d'arbitrage ou non, telle la revue *Éducation et francophonie*³, répondent aux mêmes critères d'évaluation et de publication que leurs équivalents diffusés sous forme imprimée. Un élément, à savoir la longueur des textes acceptés, les distingue toutefois de leurs concurrentes « moins virtuelles ». En général, bien que cette caractéristique ne soit pas universelle, une revue électronique, qu'elle recoure ou non à l'arbitrage, accepte assez facilement un écrit dont la longueur est de 15 % à 25 % supérieure à celle que peut tolérer une revue imprimée. Enfin, plusieurs banques de données, dictionnaires, encyclopédies ou autres sont dorénavant téléaccessibles sur Internet ou sur cédérom. Le tout, sans compter les logiciels éducatifs, qui servent de soutien à l'apprentissage.

Comme nous l'avons mentionné antérieurement, plusieurs types de publications peuvent donner lieu de nos jours à une diffusion électronique. Ainsi, dans certaines universités du monde anglo-saxon, les thèses et les mémoires peuvent faire l'objet d'un dépôt, d'une publication restreinte (intranet) ou large (Internet) sous format électronique (Barker, 1998; Fineman, 2003; Guedon, 1998). Certes, cette pratique est encore peu fréquente dans les facultés d'éducation, mais le dépôt puis la diffusion des travaux de recherche à caractère « académique », en tout ou en partie, se développe en particulier en Australie, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Irlande. Cette forme de publication puis de diffusion fait aussi l'objet de projets expérimentaux qui se déroulent dans un cadre collaboratif, dont ceux que réalisent ensemble le Québec et la France⁴.

De même, les revues scientifiques ou professionnelles publiées sous format électronique⁵ sont encore peu nombreuses dans l'univers francophone, mais elles sont en pleine expansion dans les mondes anglo-saxon et hispanique. Plusieurs de ces revues adoptent un caractère multidisciplinaire; elles diffusent des productions scientifiques ou de vulgarisation reliées au champ de l'éducation, même si, par son titre, telle revue est identifiée à la sociologie ou à la psychologie.

3 <<http://www.acelf.ca/revue>>.

4 Par exemple, le projet cyberthèses accessibles à l'adresse <<http://www.cybertheses.org/>>.

5 Pour avoir une idée de la diversité des champs couverts par l'édition électronique et accessibles aux chercheurs en éducation, voir les sites <<http://www.sociology.org/>> et <<http://www.uv.es/aidipe/>>.

Il existe également un autre champ d'édition et de publication d'œuvres originales en plein développement; ce champ concerne tous les ordres d'enseignement, du primaire à l'universitaire. C'est le domaine de la création, de la publication et de la diffusion d'instruments didactiques de type multimédia. Il comprend des logiciels éducatifs, des cédéroms et des sites de dépôt d'information éducative, telles que les banques de données électroniques en éducation ou encore des outils virtuels d'animation et d'aide à l'apprentissage. Selon la volonté de diffusion ou d'accessibilité du ou des auteurs, ces supports à l'édition sont d'accès plus ou moins limité.

Tableau 2
Exemples de publications disponibles sur support électronique

Type de support électronique	Exemples ⁶
Logiciel éducatif (support: disquette, cédérom ou format comprimé, téléchargeable).	Le Grammaticiel, Cabri-géomètre.
Site Internet d'accès à une information à caractère didactique ou à caractère pédagogique.	Cyberscol, Village prologue, Rescol.

Quel que soit le support, une revue scientifique reste une revue scientifique; un dictionnaire, un dictionnaire. Seules changent alors l'accessibilité de l'information et, parfois, son organisation.

4 L'organisation de l'information

La plupart des consommateurs d'information de recherche disposent de temps limité pour prendre connaissance de la kyrielle d'articles et de livres scientifiques ou non qui se publient annuellement dans leur domaine d'activité; d'où la nécessité que chaque texte présente l'information d'une manière organisée et facilement repérable par l'utilisateur.

Cette accessibilité au contenu d'un texte scientifique se manifeste particulièrement par le soin apporté aux aspects heuristique, discursif et formel lors de la rédaction d'un tel écrit. Par ricochet, cela signifie que l'auteur d'un texte scientifique doit éviter plusieurs pièges ou défauts d'ordre heuristique et formel qui ne manquent pas de capter l'attention des évaluateurs.

6 Ce ne sont que quelques exemples de sites destinés au soutien à l'enseignement et accessibles dans Internet : Le Grammaticiel (< www.dgrm.qc.ca >), Cabri-géomètre (< <http://www-cabri.imag.fr/> >), Cyberscol (< <http://cyberscol.qc.ca/accueil.shtml> >), Village prologue (< <http://www.prologue.qc.ca/> >), Rescol (< <http://www.schoolnet.ca/accueil/f/> >).

4.1 Quelques caractéristiques d'un texte scientifique de qualité

4.1.1 Sur le plan heuristique

La valeur d'un texte scientifique tient, entre autres, au choix du sujet, au traitement qu'on en fait, à la qualité de l'argumentation, à la sélection et à l'utilisation des sources qui servent d'appui au développement des idées, à la contribution à l'avancement du domaine de recherche ainsi qu'à sa présentation selon les règles de l'art (Roy, 2002, 2004). Mais de quoi s'agit-il au juste ?

Le mot « recherche » s'apparente grandement au terme « innovation ». Cela veut dire qu'il est peu utile d'entreprendre une recherche que d'autres ont réalisée avant nous, car une telle recherche contribuerait bien peu au renouvellement du domaine. Par exemple, peu après 1985, les universités ont mis en place des mesures pour améliorer la qualité du français écrit des étudiants de collèges et d'universités ; cela a donné lieu à plusieurs études (Asselin et McLaughlin, 1992 ; Roy et Lafontaine, 1992) portant sur la quantité des erreurs et sur les types d'erreurs présentes dans les textes rédigés par les étudiants de ces établissements. Ainsi, au lieu de compter les erreurs commises, on peut s'intéresser aux carences de formation qui pourraient être à la source de ces erreurs (à ce sujet Roy, Lafontaine et Legros, 1995 ; Legros, 1999). Bref, la première qualité d'un texte scientifique tient à la nature même de la recherche qu'il présente : cela réside dans la pertinence du sujet de recherche, c'est-à-dire dans l'identification de l'objet de recherche, et dans sa contribution éventuelle à l'avancement des connaissances dans le domaine cible.

Certes, cette affirmation n'implique pas l'innovation perpétuelle. Dans plusieurs domaines de la recherche scientifique, seule la répétition de modèles de recherche antérieurs ou la réalisation de recherches duplicatives (*replication*) permet de confirmer la validité tant de la méthode que des résultats obtenus par des chercheurs faisant œuvre d'innovation. Néanmoins, ce type de recherche demeure secondaire et poursuit un but précis. Depuis une position critique étayée et articulée, elle met en cause, soit la démarche, soit le cadre théorique, soit la rigueur des résultats obtenus et publiés antérieurement par d'autres chercheurs. La réalisation de recherches duplicatives en sciences humaines concourt souvent à relativiser l'universalité de certains modèles théoriques ou encore le sérieux des fondements de théories ou de modèles qui sont adoptés comme s'il s'agissait d'évidences ou de vérités dans la documentation scientifique. La recherche duplicative répond, elle aussi, à certains critères de rigueur, ce dont traitent Jackson (1999), Leukefeld et Bukoski (1997) et Reese (1999).

La pertinence du sujet ne suffit pas toutefois. Encore faut-il traiter l'objet de recherche non seulement de manière adéquate, mais aussi originale. Ainsi, pour savoir comment quelqu'un résout divers problèmes d'accord, on peut lui faire subir un test dans lequel il aura à expliquer à haute voix la solution qu'il donne à chaque cas, mais on peut aussi chercher une situation dans laquelle il va exprimer ses connaissances sans se sentir en situation de test. C'est ce qu'on peut faire, par exemple, en laboratoire informatique lorsqu'on demande à des gens de réagir par écrit aux informations grammaticales que donne le correcteur-grammaire du logiciel *Word* (voir cinquième chapitre, La méthodologie).

Une recherche pertinente et originale doit en outre être développée de façon rigoureuse, c'est-à-dire de manière exacte et progressive. Ce sont là des caractéristiques fondamentales de la démarche et de l'argumentation scientifiques. La rigueur de la démarche scientifique se vérifie dans la présentation de la méthodologie (voir cinquième chapitre); mais la rigueur de l'argumentation scientifique ressort de l'exactitude de l'interprétation des textes cités ainsi que de la logique et de la progression de la démonstration. Le chercheur a-t-il ou non compris le sens contextuel de l'extrait qu'il utilise?⁷ Les étapes sont-elles toutes clairement identifiées et définies? Sait-on d'où part et où aboutit la recherche? Sinon, il y a problème.

En ce sens, il revient au chercheur et au texte qu'il produit de mettre en valeur et en évidence l'originalité de sa recherche. Il lui incombe aussi, en particulier dans les chapitres consacrés à la problématique et au cadre théorique, de formuler une argumentation qui va cheminer de « considérations » générales vers un objet précis de recherche. Dans ces chapitres ou sections, s'il s'agit d'un article, l'auteur appuie généralement sa réflexion sur des recherches qui ont déjà eu cours dans le même domaine ou dans des domaines connexes, ce qui lui permet d'exposer ce qui a déjà été accompli et de se dégager un objet propre de recherche. S'il n'y arrive pas, il y a problème.

Intervient alors un usage judicieux des sources ou documents de référence; il prend la forme, soit de rappels, soit de citations⁸. Le recours judicieux aux sources nombreuses, pertinentes et variées montre bien l'étendue de la connaissance que

7 Ainsi, la phrase « La mort engendre la vie. » n'a pas le même sens si elle est prononcée par un botaniste ou par un dictateur.

8 Un rappel consiste à reformuler en ses propres termes la pensée d'un auteur tandis qu'une citation correspond à la reprise même d'un extrait du texte d'un auteur. Ce passage cité doit être placé entre guillemets – les guillemets français sont en forme de chevrons (« ») – et suivi de la référence précise.

l'étudiant ou le chercheur a de son domaine de recherche ; il montre aussi sa capacité de faire appel à des apports de diverses provenances dans l'exposé puis dans la résolution du problème de recherche qu'il étudie. L'utilisation des sources doit être réelle et servir à faire progresser l'exposé sur les plans historique et argumentatif par exemple.

Plusieurs s'insurgent parce qu'au nom du progrès, de plus en plus de cours virtuels sont proposés aux étudiants universitaires. [...] L'opinion des experts paraît partagée. Plusieurs (Schutte, 1999 ; Haughey et Anderson, 1999 ; Thurston, Cauble et Dinkel, 1998) ont montré qu'un étudiant apprend plus grâce aux TIC et aux cours en ligne qu'en face à face dans une salle de classe « normale ». Pour d'autres (Russell, 1999 ; Wisher et Priest, 1998 ; Clark, 1994), il n'existe pas de différence significative au niveau de l'apprentissage (Karsenti, 1999a).

Autrement dit, les sources sont des instruments qui viennent alimenter et faire cheminer la réflexion ; l'étudiant ou le chercheur doit y recourir pour soutenir le point de vue qu'il entend développer. Un vrai problème, s'il n'y parvient pas.

Voici un cas récent. Il concerne la lecture critique d'un rapport de recherche dont les études mentionnées dans l'exposé de la problématique faisaient référence au domaine de l'intervention précoce auprès des populations enfantines dites « à risque » provenant de communautés culturelles, défavorisées sur le plan socio-économique. Outre que la problématique ne traitait pas particulièrement du concept de facteurs de risque ou de protection en relation avec la défavorisation, les trois articles majeurs sur lesquels s'appuyaient les auteurs remontaient à 1995-1996. Dans les trois cas, les chercheurs dont les résultats étaient rapportés en référence avaient en 1998-1999 publié des articles qui relativisaient leurs conclusions précédentes ou les infirmaient en partie. Ce choix d'articles qui « arrange les chercheurs » ainsi que la sélection arbitraire de textes sans tenir compte de l'état réel d'avancement de la connaissance dans un domaine amenuisent dangereusement la crédibilité des résultats présentés dans un rapport de recherche ou dans toute autre forme de publication.

Quant au contenu proprement dit du texte à diffuser, il doit être porteur, en chacune de ses sections, des éléments qui caractérisent le type de recherche qui a été menée. Nous ne revenons pas ici sur ces points qui ont été traités sous divers aspects du sixième au neuvième chapitres du présent ouvrage et qui influencent directement l'exposé de la problématique, du cadre conceptuel et de la méthodologie ainsi que la présentation et la discussion des résultats.

Il faut aussi, dirions-nous en terminant cette section, s'efforcer de juger de la vraisemblance ou de l'exactitude du texte qui expose les résultats d'une recherche

scientifique ou en vulgarise le contenu. L'exemple suivant, relié à l'enseignement du français (Roy, 2001), illustre ce propos.

Ces dernières années, dans une revue de vulgarisation destinée aux enseignants de français, sont parus quelques textes portant sur l'obligation d'avoir un complément placé après le verbe *aller*, comme dans la phrase « Lise va à Québec chaque semaine » ; on arguait pour déterminer si le complément « à Québec » est CdeP (complément de phrase) ou CdeV (complément du verbe). Une telle mise en propos ne résiste pas longtemps à l'analyse scientifique car, d'une part, le verbe *aller* peut être utilisé sans CdeP ni CdeV comme l'a fait Corneille dans *Horace* par son « Va, cours, vole et nous venge ! » et que l'ont marqué Gosciny et Uderzo dans *Astérix et Cléopâtre* en reprenant l'adage « Quand l'appétit va, tout va ! » ; le verbe *aller* peut aussi être suivi d'un CD (complément direct) comme dans la phrase « Ce jeune va sa vie comme il l'entend » (adapté de Roy, 2001, p. 408)⁹.

Voilà un exemple qui incite à la prudence et qui rappelle que l'argumentation scientifique doit examiner le pour et le contre. En effet, une argumentation solide doit savoir prendre en compte l'ensemble des points de vue alors qu'une argumentation faible ignore le point de vue adverse.

4.1.2 Sur le plan discursif

Le plan discursif a trait à l'organisation proprement dite du texte et à la compréhensibilité qui en découle. D'entrée de jeu, disons que bien des écrits scientifiques se caractérisent par le tandem concision et cohérence. Ces qualités – économie oblige – doivent se manifester tout au long d'un texte qui est destiné à la publication, en particulier s'il s'agit d'un article scientifique ou d'un texte de vulgarisation.

Dès la première page, l'évaluateur, qui est un lecteur averti, peut déterminer si ce qu'il lit est une communication cohérente. C'est par l'introduction qu'il perçoit si l'auteur sait aborder un sujet et s'il saura le traiter. En effet, en quelques paragraphes, une introduction pertinente réussit à définir clairement le sujet et à présenter les objectifs de la recherche dont traite l'article ou l'ouvrage. Pour plus de clarté encore, elle se termine par l'annonce sommaire mais ordonnée du plan du texte. Cette amorce permet immédiatement au lecteur d'expérience de s'assurer, par le repérage des titres et sous-titres, que le texte suit le processus prévu. En un mot, le plan suivi correspond-il au plan indiqué ? ou inversement, le plan indiqué est-il suivi ? Si non, il y a problème.

9 Autre exemple de manque de rigueur, celui qu'analyse Roy (2001, p. 410-416) lorsqu'il relève une suite d'erreurs contenues dans un exemple de traitement « didactique » présenté dans une revue professionnelle à l'intention des enseignants.

Le texte d'une problématique et d'un cadre théorique, par exemple, diffère de celui qui convient à l'analyse des résultats. En effet, la formulation d'une problématique se produit davantage sur toile d'hypothèse que sur fond d'affirmation ; les idées et les opinions qui tracent les avenues éventuelles de la recherche y gagnent à être exprimées au conditionnel (pourrait, conduirait, etc.) et en termes de possibilité ; la comparaison des idées fait appel à des marqueurs de relation tels que *toutefois*, *cependant*, *en revanche*, *par ailleurs*, etc. Le texte doit ouvrir la voie à la recherche et non, comme il arrive trop souvent chez les chercheurs débutants, fermer la recherche par un cumul prématuré de « donc » empilés dès le départ.

L'exposé de la méthodologie, en revanche, adopte un ton neutre, descriptif. À titre illustratif, pour la recherche quantitative, les diverses sections s'agencent en une séquence presque classique qui inclut la délimitation de l'échantillon, la description des instruments de mesure, la présentation du protocole de recueil de données, les modes de compilation des résultats et l'identification des tests statistiques qui serviront à leur interprétation. Mais attention ! Tous les éléments méthodologiques nécessaires doivent être explicités et leur utilisation mérite d'être justifiée, sinon le texte risque de ne pas être accepté pour publication. Car comment un évaluateur pourrait-il croire qu'une méthodologie ou une méthode déficiente puisse engendrer des résultats crédibles ?

Quant à la présentation des résultats, elle suit également un ton neutre, mais cette neutralité va tout de même au delà de la simple description. Le texte doit faire état des résultats soit, pour les recherches quantitatives, par leur présentation en tableaux de données chiffrées et, pour les recherches qualitatives, par le rappel de verbalisations ou de propos émis par les sujets qui ont pris part à la recherche. Mais ici, il faut essayer de déborder l'étalage des données et des propos pour atteindre un certain niveau de conceptualisation ; autrement dit, il faut extraire le sot-l'y-laisse – qu'on nous permette cette métaphore empruntée au domaine culinaire –, c'est-à-dire le sens ou les idées maîtresses qui se cachent derrière les données que présentent les tableaux. À défaut d'y arriver, les données demeurent de simples nombres et les verbalisations, du pur verbiage.

C'est par la conceptualisation que la recherche, et partant le texte de recherche, atteint en quelque sorte sa dernière phase, celle de la discussion des résultats. Ici, le ton argumentatif revient. Les résultats obtenus sont comparés à ceux d'autres recherches. C'est l'aboutissement de la recherche ; c'est l'étape des conclusions que manifeste, entre autres, l'emploi de marqueurs de relation tels que *donc*, *en conséquence*, *en définitive*, etc. Ce moment de conclure permet de faire valoir

les résultats obtenus et de montrer en quoi ils se distinguent de ceux d'autres études; il doit aussi servir à rappeler les limites mêmes de la recherche et à laisser entrevoir de nouvelles perspectives.

4.1.3 Sur le plan formel

Le plan formel concerne la manière de dire. Celle-ci doit être nuancée et adaptée à chaque partie du texte. Nuancée, parce qu'en recherche en éducation, tout est loin d'être noir sur blanc. Adaptée, parce que le langage utilisé diffère d'une partie à une autre ainsi que nous venons de l'illustrer dans la section précédente. Le langage varie aussi selon le type de recherche (voir du sixième au neuvième chapitres) et selon le public cible, car un texte de vulgarisation fait souvent appel à un vocabulaire plus accessible, laisse de côté un certain nombre d'éléments pointus et se consacre davantage à l'essentiel.

Cela se traduit en particulier dans une longueur moindre du texte: les revues professionnelles, dont *Québec français* et *Vie pédagogique*, s'en tiennent habituellement à des textes d'environ trois pages alors que, dans les revues scientifiques, telles que la *Revue des sciences de l'éducation* et la revue *Recherche et formation*, la longueur des textes excède généralement vingt pages. Même si cela peut paraître un pléonasme que de le mentionner, il faut noter, en passant, que le texte de vulgarisation se nourrit du texte ou de la recherche scientifique.

Le plan formel rejoint aussi les aspects proprement techniques de l'expression, ceux qui, d'une certaine manière, étaient l'argumentation et contribuent à la clarté de l'écriture. Il s'agit, par exemple, de l'utilisation correcte et variée des connecteurs logiques: les mots parce que, car, étant donné que, comme, etc. peuvent servir à exprimer une cause comparativement aux mots *bien que*, *quoique*, *même si*, etc. qui permettent d'indiquer une concession. Il faut également surveiller l'usage qu'on fait de certains marqueurs chronologiques (d'abord, puis, ensuite, enfin) ou des marqueurs d'étapes (premièrement, deuxièmement, troisièmement, etc.); il faut éviter de mêler les deux en plaçant, par exemple, les termes «d'abord» et «deuxièmement» sur la même trajectoire de présentation.

La clarté d'un texte ressortit également à la mise en pages même du texte, du respect des normes de publication et à leur prise en compte selon le support de diffusion utilisé et selon le public cible. La composition du texte comporte habituellement autant de sous-titres qu'il y a eu de sections annoncées à la fin de l'introduction (voir *supra*). Il peut y avoir des sous-sections (jamais moins de deux par section: 1., 1.1, 1.2; 2., 2.1, 2.2, etc.) et, partant, des sous-sous-titres.

En revanche, trop de subdivisions embrouillent davantage que cela n'éclaire. Par ailleurs, il est préférable, à des fins de régularité et d'économie d'espace, d'indiquer les subdivisions par des chiffres.

Dans la mise en pages d'un texte ou d'un document, qu'il soit destiné à une publication papier ou à une diffusion par voie électronique, symétrie et simplicité font toujours bonne figure. Lorsque le texte est diffusé sur support papier, ces qualités facilitent au lecteur l'appropriation du contenu. Quand il s'agit d'un logiciel, ces qualités s'appellent ergonomie et convivialité. Par exemple, un logiciel ergonomique offre une présentation écran qui facilite le travail et l'organisation du travail. Un tutoriel convivial se distingue par sa facilité d'emploi et d'accès ; sa structure est aisée à comprendre, quel que soit l'utilisateur, ou presque. Car, en définitive, la diffusion cible des lecteurs, des consommateurs de logiciels, etc. Si la mise en pages ou la mise en toile ne convient pas aux utilisateurs ou ne les atteint pas, le travail de l'auteur reste lettre morte.

De là l'importance de vérifier soi-même et de faire vérifier par un évaluateur externe tout texte ou tout document qu'on destine à la publication. Cela permet habituellement d'améliorer le produit à diffuser, d'obtenir une meilleure appréciation lors de l'arbitrage officiel et, en fin de compte, de gagner du temps.

4.2 *Quelques pièges à éviter*

Quand on vient de mettre le point final à la rédaction d'un texte, qu'il s'agisse d'un essai, d'un mémoire ou d'une thèse, bien des pièges sont à éviter pour le rendre publiable. Le plus grand de ces pièges est de croire que le travail est terminé. Au contraire, après la rédaction vient la préparation à la diffusion. Celle-ci inclut souvent un travail de synthèse et d'adaptation du texte aux exigences de la revue à laquelle il sera acheminé.

À cette fin, la consultation de spécialistes, un du domaine et un de la langue, s'avère une précaution indispensable à l'amélioration du document. Mais ici, attention ! Il faut se méfier des *béni-oui-oui*, de ces gens qui ne tarissent pas d'éloges à l'endroit du texte car, à cette étape, à moins que quelqu'un ne soit lui-même LE spécialiste, ce qui est recherché, ce sont des critiques et des commentaires susceptibles de permettre l'amélioration du texte. Les félicitations viendront en temps et lieu, après la publication. Le spécialiste du domaine analyse le texte sur le plan heuristique alors que le spécialiste de la langue critique le style, la syntaxe, le vocabulaire, etc.

4.2.1 Sur le plan heuristique

L'essentiel d'un texte destiné à la diffusion, qu'il soit scientifique ou de vulgarisation, c'est son contenu. Ce contenu doit faire preuve d'une certaine profondeur ; mais étant donné qu'il faut tenir compte du public cible, l'auteur doit éviter de traiter le sujet de manière trop superficielle ou de façon trop chargée. Il est par ailleurs important de faire une utilisation judicieuse des références (voir *supra*), ce qui comporte plusieurs difficultés. Revenons brièvement sur ces deux points.

Le traitement du contenu – Aujourd'hui, la course à la publication amène trop souvent des auteurs, jeunes et moins jeunes, à surgénéraliser de maigres résultats de recherche ou à traiter de façon rapide et superficielle, en les sous-exploitant, des bases de données qualitatives ou quantitatives. Trop fréquemment, la pression à la publication à tout prix incite à répartir dans plusieurs articles le raisonnement et les résultats d'une même recherche (Stoker, 1996). Cette pratique à laquelle s'adonnent maintenant les jeunes auteurs sous la contrainte de se monter un curriculum vitæ respectable semble vouloir se généraliser dans nos contrées même si la presse scientifique anglo-saxonne, elle, la dénonce depuis quelques années. Cette pratique débouche sur un traitement superficiel ou sur une quasi-absence du contenu, qu'il soit d'ordre théorique ou empirique ; elle est une des causes principales du refus de manuscrits par les arbitres que retiennent les revues scientifiques ou les maisons d'édition savante.

Dans le même ordre d'idée, l'aménagement du discours théorique, des résultats ou encore du traitement de l'information présentée en fonction de ce qui semble généralement admis ou en vogue sur le plan méthodologique représente également une source importante de faiblesse ou d'incohérence dans les textes. L'adaptation de la production scientifique aux normes ou aux priorités des décideurs politiques ou « académiques » provoque l'intégration d'amateurs dans divers domaines de recherche ou d'expertise (Boylan, 1993). Cette adaptation se manifeste par une surenchère de termes à la mode et par un appauvrissement des nuances et des relations ; elle masque souvent une faiblesse d'ordre théorique et méthodologique. Cet attrait pour la rectitude politique n'affecte pas seulement le discours scientifique à l'écrit, il rejoint aussi le discours de sens commun (Golder, 1998).

L'utilisation des références – L'utilisation abusive de références dépassées est souvent considérée comme un indicateur de méconnaissance ou « d'amateurisme » de l'auteur au regard du sujet traité. En revanche, il faut conserver, et non banaliser, la référence éclairée aux auteurs qui ont construit les fondements d'un univers

théorique. Pour l'exprimer d'une autre manière, l'utilisation de références relativement anciennes, autrement que dans le but de tracer le parcours de l'auteur cité sur le plan de l'avancement de la réflexion scientifique dans un domaine est souvent indicateur de méconnaissance du domaine de recherche dont traite l'auteur d'un manuscrit, voire d'incompétence dans ce domaine.

Un dernier mot, maintenant, concernant la pertinence des références. Il importe que le texte à publier témoigne des derniers développements survenus dans le domaine et que l'auteur s'appuie sur les dernières parutions relatives à son objet de recherche. Cela ne signifie pas que les écrits récents ont nécessairement plus de poids que les textes anciens. Non, chaque fois, il est nécessaire de juger de la valeur de la source. Qu'on nous permette de faire part du cas d'un étudiant de deuxième cycle qui était tout fier d'avoir déniché une référence récente traitant du peu de maîtrise des accords grammaticaux chez les étudiants de collège. Dans le travail de cet étudiant, la même source revenait constamment; et les extraits cités avaient à ce point un petit air de déjà lu qu'on a fini par demander des précisions sur cette nouvelle source. Et cet étudiant de répondre qu'il s'agissait d'un travail de maîtrise fait par un autre étudiant. L'examen de plusieurs extraits a montré que cette source était peu fiable, car l'apprenti chercheur se limitait généralement à paraphraser des textes produits par des chercheurs chevronnés: il ne dominait pas son sujet. En un mot, il y a source et source: certaines sont plus crédibles que d'autres et, en ce domaine, la pertinence prévaut sur la nouveauté.

L'utilisation indue d'une quantité impressionnante de références dans un document scientifique correspond à une pratique que les Anglo-Saxons nomment le *name-dropping*¹⁰. L'abus de références citées, surtout lorsqu'il est évident que les documents mentionnés n'ont pas été lus ou compris par l'auteur, se révèle contre-productif; cela fait perdre toute crédibilité au texte et à son auteur. Cet abus de références se double souvent d'une utilisation inadéquate du contenu des textes cités, ce que confirme, presque chaque fois, une mention inadéquate de la référence. Les comités scientifiques, les arbitres et, plus généralement, les pairs ou les experts considèrent qu'il s'agit là d'une preuve d'une faible maîtrise, par l'auteur, de l'état de la connaissance scientifique dans le domaine exploré

10 Aux États-Unis, cette pratique s'est développée en tant que résultat des systèmes de pondération quantitative (*cote*) des auteurs, pratique qui est elle-même associée aux critères et indicateurs d'accès à la permanence d'emploi (*tenure*) en milieu universitaire. Ainsi, plus un auteur est cité, meilleure s'en porte la cote de son institution et plus il accroît ses chances d'obtenir la permanence ou l'autonomie d'action (Gelman et Gibelman, 1999).

(Butchart, 1997 ; Kotiaho, Tomkins et Simmons, 1999). Enfin, ajoutons que l'énumération ou l'étalage d'un grand nombre d'auteurs en relation avec une idée témoigne fréquemment d'une absence de nuance dans la pensée et nuit habituellement à la progression de l'argumentation, car l'argumentation tient de la nuance qu'apporte précisément chaque auteur.

4.2.2 Sur le plan formel

La forme d'un texte destiné à la diffusion doit être impeccable non seulement en ce qui a trait à la manière de dire dans laquelle prend forme le cheminement de la pensée, mais aussi en ce qui concerne la présentation, c'est-à-dire les aspects externes et matériels.

L'expression de la pensée, l'argumentation, doit faire preuve de clarté conceptuelle et éviter les cheminements sinueux ou à tâtons. Il faut se méfier des phrases longues (cinq à dix lignes) dans lesquelles le raisonnement s'embourbe, car cela nuit d'autant à la compréhension. Il faut prendre garde aussi aux interminables paragraphes : leur présence dénote bien souvent certaines déficiences dans l'organisation des idées, elle montre que l'auteur n'a pas su dégager convenablement la structure de son texte.

Sur le plan de la mise en pages maintenant, tant dans les textes scientifiques que dans les textes de vulgarisation, une présentation aérée et parsemée de sous-titres permet de guider judicieusement les consommateurs de recherche pressés.

Rappelons aussi que trop de textes soumis pour publication n'ont pas fait l'objet d'une révision linguistique suffisante. Dans certains textes, même de niveau universitaire, pullulent les erreurs orthographiques, les fautes de syntaxe, les formulations nébuleuses, etc.

En voici quelques exemples.

- fautes de syntaxe sur le régime verbal :

→ l'étudiant ~~début~~ commence sa recherche...

→ le problème ~~que~~ dont les gens se plaignent, c'est l'hypermétropie.

- erreur de vocabulaire :

→ pour *dix ans*, utiliser *décennie* au lieu de ~~décade~~ ;

→ pour *faire référence*, employer *se référer* ou *renvoyer* au lieu de ~~référer~~ ;

- syntaxe déficiente (ordre des mots dans la phrase) :

Phrase originale → « Plusieurs étudiants ont la conception erronée du chercheur qui observe une expérience de chimie, vêtu d'un tablier blanc, avec de petites lunettes, les cheveux grisonnants, le dos recourbé. »

Phrase modifiée → « Plusieurs étudiants ont du chercheur une conception erronée, celle de quelqu'un aux cheveux grisonnants et au dos recourbé qui, vêtu d'un tablier blanc et muni de petites lunettes, observe une expérience de chimie. »

Pour remédier à ces problèmes d'écriture, deux voies à privilégier. La première consiste à se former personnellement par la consultation d'ouvrages qui traitent des principales difficultés concernant la qualité de la langue écrite, dont l'utilisation du vocabulaire (anglicismes, québécoismes, etc.), les principaux problèmes d'ordre grammatical (accords, homophonie, syntaxe, etc.), les abréviations, etc. Nous pensons ici à celui de Clas et Horguelin (1991, 3^e édition), *Le français langue des affaires*, à celui de Guilloton et Cajolet-Laganière (2001, 5^e édition), *Le français au bureau*, ou encore au *Multidictionnaire* de Marie-Éva de Villers (2003, 4^e édition).

Ce travail personnel d'amélioration du texte doit être suivi de la consultation d'un ou de plus d'un spécialiste du français écrit. Chaque lecteur averti jette, en effet, un regard particulier sur un texte qui lui est soumis ; il y décèle des points d'amélioration. Ainsi, trois réviseurs valent mieux qu'un, car leurs observations se complètent habituellement. Tous ces aménagements y gagnent à être faits avant que le texte soit acheminé pour diffusion à une revue ou à un éditeur ; sans l'apport des réviseurs, le texte soumis pour diffusion pourrait encourir le rejet ; dans un tel cas, il est toujours bien difficile de remonter la pente.

Conclusion

Voilà esquissés à grands traits quelques-uns des attributs dont la présence assure distinction à un écrit (livre, article, logiciel, etc.) et qui concourent à le rendre acceptable pour diffusion. Le terme « distinction » revêt ici une importance majeure, car plus de la moitié des documents qui sont soumis à des fins de publication sont rejetés, et ce taux de rejet avoisine même les 80 % dans le cas de certaines revues scientifiques. Seuls percent et accèdent à la publication les dossiers qui se distinguent ; les autres se perdent dans la foule des anonymes ou meurent oubliés dans le fond d'un tiroir.

Cette distinction d'un document, nous l'avons vu, tient de plusieurs caractéristiques. Parmi celles-ci, on relève l'adaptation au public cible qui se manifeste

par l'adaptation du ton, du vocabulaire, de la manière de dire, de la longueur. En ce sens, il arrive souvent qu'un texte scientifique soit refusé par une revue professionnelle et qu'un texte de vulgarisation soit jugé faible par les arbitres et par le comité de rédaction d'une revue scientifique; d'où l'importance pour chaque auteur d'analyser, avant même de commencer le travail de rédaction, le type d'écrits ou de documents que diffusent telle revue et telle maison d'édition qui prendra la décision de le publier ou celle de le retourner à l'expéditeur.

En revanche, quels que soient le diffuseur et la forme de publication, la convenance de l'exposé est toujours de mise. En ce qui a trait à la production de documents préparés pour l'obtention d'un grade universitaire, dont les essais, les mémoires et les thèses, cette qualité prend des visages différents selon la section du texte; l'utilisation judicieuse des sources, le ton, les marqueurs de relations, etc. varient également selon la section. Dans chaque cas, ces moyens sont au service de l'argumentation; ils en soutiennent la rigueur et la progression, car ils permettent de faire ressortir les aspects différents, qu'ils soient complémentaires ou opposés, qui assurent le traitement entier du sujet ou un traitement à tout le moins suffisant.

Cette convenance qui concerne tous les types d'écrits sied également sur le plan formel. Ici, aucun prétexte ne tient. Un texte, qu'il soit scientifique ou de vulgarisation, doit répondre à certaines exigences relatives à sa structure interne. Tout étudiant chercheur ou tout chercheur devrait savoir qu'un texte commence par une introduction et se termine par une conclusion, et qu'entre ces extrêmes se situe l'essentiel du texte. En recherche scientifique, ce cœur du texte compte quatre phases: il va de l'exposé d'un problème à la discussion des résultats de la recherche en passant par l'articulation des concepts, l'exposé méthodologique et la présentation des résultats. Entre chaque section ou vers la fin de chaque section prend place un petit paragraphe, ou une phrase ou un terme qui assure la transition. Sans cela et s'il manque ne serait-ce qu'une partie, le document est habituellement jugé boiteux et déséquilibré: il sera alors plus difficile de le faire accepter pour publication.

La conformité aux attentes du public cible et des diffuseurs se manifeste enfin dans la qualité de la langue. Peut-on blâmer les gens de vouloir comprendre ce qu'ils lisent? Certes non! Pour les satisfaire et sans entacher la valeur scientifique, l'expression ou la manière de dire doit être à la fois simple (phrases plutôt courtes) et variée sur le plan syntaxique. Les paragraphes démesurément étendus et les phrases trop longues, surtout si elles sont enchevêtrées, créent de la confusion et donnent du texte une vision négative. À l'inverse, un texte

dont il est facile de suivre le déroulement, dont les parties s'emboîtent harmonieusement les unes dans les autres, dont l'expression soignée concourt à l'articulation rigoureuse d'un contenu novateur, etc., un tel texte s'attire l'approbation et est accepté pour publication.

6 Activités d'appropriation

1. Dans un tableau à double entrée comme celui qui suit, récapitulez les principales caractéristiques d'un texte scientifique, tel qu'un mémoire et un rapport de recherche, en plaçant en ordonnée les parties d'un tel texte et en abscisse (3 colonnes) les particularités concernant le type de discours, les qualités linguistiques et les pièges à éviter.
2. Choisissez un texte d'une revue professionnelle et analysez-le en vous référant aux caractéristiques d'un bon article présentées dans le présent chapitre.

Parties	Types de discours	Qualités linguistiques	Pièges à éviter
Introduction			
Problématique			
Méthodologie			
Résultats			
Discussion			
Conclusion			

3. Comparez les résumés de chacun des chapitres du présent ouvrage. À cette fin, placez en ordonnée les chapitres et en abscisse les éléments de contenu. Discutez ensuite de leur convenance et de leur pertinence et classez-les en ordre décroissant de qualité.
4. À la page 238, vous trouverez le titre de plus de cinquante revues relatives au champ de l'éducation.
 - a) Parmi ces revues, choisissez-en quatre, deux scientifiques et deux professionnelles qui se rapportent à votre champ d'études.
 - b) Comparez d'abord les deux revues scientifiques de votre choix, puis faites de même pour les deux revues professionnelles.
 - c) Comparez ensuite une revue scientifique à une revue professionnelle.
5. Les directives de publication de la *Revue des sciences de l'éducation* indiquent ceci : «Le résumé d'un article doit définir l'objet et préciser les objectifs de

l'article, la méthode utilisée et les résultats obtenus ou les conclusions dégagées.»
En suivant ces directives, résumez deux articles de votre choix tirés de revues scientifiques.

7 Concepts importants

Vous trouverez une définition des mots clés suivants dans la section «Glossaire»: actes de colloques ou de congrès, cédérom, collectif ou ouvrage collectif, courrier électronique, didacticiel, disquette, essai, Internet, livre, logiciel, mémoire, modem, monographie, rapport de recherche, revue professionnelle, revue scientifique, thèse.

8 Lectures complémentaires

American Psychological Association (2001). *Publication manual of the American Psychological Association* (5^e édition). Washington (DC): APA.

Cette publication américaine expose les règles et critères de présentation des manuscrits qui représentent une norme quasi incontournable pour la majeure partie des revues et maisons d'édition de textes scientifiques ou d'ouvrages savants et ce, peu importe que la langue officielle de publication soit l'anglais, l'espagnol ou le français. L'édition de 2001, disponible en anglais ainsi qu'en espagnol, inclut toute une série de conseils et de critères qui s'appliquent à l'art de la citation ou au mode de référence des sources électroniques. Un ouvrage dont la consultation se révèle indispensable.

Ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, Canada (1991). *Pour un style clair et simple*. Ottawa: Approvisionnements et services.

Cet opuscule (62 pages), fort bien présenté et rédigé, offre au lecteur une série de conseils pratiques, notamment sur le plan de l'organisation des concepts ainsi que sur celui du style, clair et concis, que doit adopter un document présentant des résultats de recherche scientifique.

Pinard, A., Lavoie, G. et Delorme, A. (1977). *La présentation des thèses et des rapports scientifiques*. Montréal: Institut de recherches psychologiques.

Bien qu'il soit un peu ancien, cet ouvrage peut se révéler d'une utilité certaine aux auteurs pour qui les subtilités de la langue de Shakespeare demeurent inaccessibles. Cet ouvrage, initialement destiné au public étudiant québécois, est en fait une version adaptée de la première édition du manuel de publication scientifique de l'APA.

